

Questions adressées par l'association LPA (Les Parents Associés) aux candidats aux élections municipales de la ville de Bourg la Reine le 28 janvier 2026

Notre association représente plus de 160 familles d'adhérents sur la ville de Bourg la Reine et est la seule association présente simultanément dans toutes les écoles publiques de la ville (élémentaire, maternelle, collège) et des établissements proches dans lesquels sont sectorisés les enfants de Bourg la Reine (Collège Lafontaine, Lycée Lakanal). Les programmes des candidats aux élections municipales intéresseront nos adhérents et nous avons souhaité poser les mêmes questions à chaque liste de candidats en présence afin d'en diffuser les réponses à nos adhérents.

1. Stratégie pour les écoles maternelles et élémentaires

a. Quelle stratégie / plan d'actions appliquerez-vous pour les bâtiments des écoles ?

La Ville en Partage (LVEP) : De manière générale, sur cet aspect comme sur les autres, la base de notre méthode est :

(1) d'écouter les acteurs avant d'agir. Dans le cas présent les enseignants, élèves et parents et les associations qui les représentent.

(2) de prendre des décisions qui mêlent au mieux la sobriété des moyens et la durabilité dans les 2 sens du terme. Travaux de bonne qualité. Éviter les coûts de fonctionnement et d'entretien trop onéreux, construire ou adapter des équipements publics – dont le bâti scolaire – en tenant compte des changements climatiques en cours (incluant canicules, grands froids, tempêtes).

(3) favoriser la présence d'un.e gardien.ne, si possible logé.e, pour chaque école.

i. Bâtiments : rénovation, construction, entretien ? Quelle stratégie comptez-vous mener pour chaque école élémentaire et maternelle ?

LVEP : - République : l'école a été restaurée et agrandie il y a quelques années. Certaines salles de classe exposées au soleil sont impraticables dès le début de journée. Il faudra installer des dispositifs (stores, voiles d'ombrage, volets roulants,...), voire travailler sur les vitrages (+ isolants, réfléchissant, ...).

- **Fontaine-Grelot :** Un projet de réhabilitation/isolation serait envisagé, mais le conseil municipal (dont les élu.es sortants LVEP) n'a aucune information à ce jour.

- **Bas-Coquarts :** l'école a bénéficié de restaurations des cours, il y a quelques années. Il s'agira donc d'aborder le dossier selon la méthode décrite ci-dessus et de faire un bilan.

- **Faïencerie :** le groupe scolaire est tout neuf. Il faudra essayer de remédier aux problèmes : défektivité du chauffage, sol de la cour maternelle à reprendre, en étant attentifs aux délais juridiques de la garantie de bon achèvement/garantie décennale.

La Ville en Partage (LVEP) – Réponses à l'association « Les Parents Associés (LPA) »°

- **Pierre Loti** : les sanitaires (maternelle : un reste de la construction initiale jamais reprise) sont à changer. Il faut profiter des préemptions des pavillons voisins pour repenser son périmètre et son organisation.

- ii. **Isolation thermique** : les Bâtiments sont parfois anciens et ne permettent pas des conditions (températures) convenables pour les enfants et adultes. Le contexte de réchauffement climatique implique des températures élevées dès le mois d'avril, qui peuvent dépasser les 36° C en période de canicule.

LVEP : C'est exact, et le point a été abordé dans le paragraphe ci-dessous. Nous nous appuyons donc sur les expériences existantes, concaténées par le CEREMA dans sa **méthode "Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain"**.

- Aménager la parcelle et les rues encadrantes pour améliorer l'ambiance thermique extérieure
- Protéger le bâtiment du rayonnement solaire : vitrages, voilage, mur végétal,
- Dissiper la chaleur,

Le changement climatique va aussi avoir d'autres effets, des épisodes de froid intense (cf. les Etats -Unis cet hiver) et des précipitations hors normes (cf. Espagne et Portugal cet hiver). Il conviendra donc d'identifier ces risques nouveaux avec les compétences spécifiques, et consolider les niveaux de résistances possible des équipements publics, dont les écoles, face à ce genre de risque.

- iii. Quelles décisions à court terme et moyen terme seront prises ?

LVEP : À court terme il faut gérer **les urgences** en lien avec directeurs-rices enseignant.es, associations de parents, ...

- ce qui est « simple » à penser, concevoir, mobiliser – fut-ce temporaire – : dispositifs permettant de corriger les problèmes majeurs.
- ce qui relève du danger / sécurité des enfants (la température peut en faire partie mais pas seulement)

Moyen terme :

- Inventaire et reprises des projets les plus avancés de P Donath et révision sur des critères qui sont les nôtres AVEC les utilisateurs/usager professionnels.
- Dans cet inventaire des choses à faire, il faut inclure l'usage important de lieux scolaire en centre de loisir.
- Probablement traiter les sanitaires de P. LOTI

- iv. Quelle sera la stratégie pour les situations de fortes chaleurs en été et parfois très basses en hiver.

LVEP : La stratégie est liée aux points précédents. L'objectif est de pouvoir faire classe utilement et « confortablement », et non pas de fermer les écoles et de renvoyer les enfants chez eux. Tout ceci dans les limites de la santé / sécurité.

Question que nous mettons en débat : Essayer dans certaines situations, si les enseignants y sont prêts, et si les conditions du plan « vigipirate » le permettent de « faire l'école dehors », par exemple au Parc de Sceaux.

v. **Cours des écoles** : Nous constatons que le revêtement de plusieurs cours d'écoles est goudronné et sans ombre. La cour de la maternelle de la Fontaine Grelot va être aménagée en cours Oasis. Quelle stratégie mènerez-vous quant aux aménagements nécessaires en lien avec les conditions climatiques (fortes chaleurs etc.). Quels enseignements tirez-vous des récents travaux de l'école Faiencerie et du revêtement de la cour de l'école ? Appliquerez-vous le même revêtement en cas de nouveaux aménagements dans les écoles de la ville ? Si oui/ non, pourquoi ?

LVEP : Nous avons critiqué le projet Faiencerie depuis son lancement, pour diverses raisons que nous ne reprendrons pas ici. Vous savez sans doute que l'absence in fine de cours sur les toits a été obtenu par l'avis unanime du conseil d'école, mais La Ville en Partage avait largement anticipé ce refus. Nous avons aussi la mémoire du cas de la construction bien mal menée de l'école Pierre Loti par la même majorité, avec les mêmes errements.

Le regret majeur sur le projet Faiencerie est la réduction massive de l'espace de la cour, alors même que pendant la « concertation » avant le lancement de ce projet, les enfants de cette école étaient unanimes pour se réjouir de leur grande cour. Le « campus de l'enfance » a trahi ces réponses et ce désir.

Sur le revêtement en coquilles dangereuses et suscitant des blessures du relief de la cour qui la rend aussi mal pratique. On ne peut être que se désoler de cet échec.

Modestement, quel enseignement en retenir : nous dirons « plus jamais cela ». Nous proposerons de nous appuyer sur les bons exemples autour de nous plutôt que d'inventer l'eau tiède ; nous utiliserons les outils existant comme la **méthode « Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain »** développée par le CEREMA.

Sur les autres cours en revêtement noir ou absorbant la chaleur : d'abord il faut construire ne fut-ce qu'en temporaire des dispositifs pour l'ombre (ombrelles...), puis rechercher dans les villes ou pays en avance les moyens techniques de changer ou de transformer les revêtements. Evidemment, ajouter du végétal est un moyen efficace de « climatiser » et permet aussi de mettre en place un verger éducatif par exemple. Les cours oasis sont à développer naturellement.

Vi Quelle(s) écoles seront les écoles considérées comme « prioritaires » selon vous pour envisager des travaux de rénovation, reconstruction, construction ? À quelle échéance et pourquoi ?

LVEP : La question ne doit peut-être pas obligatoirement se poser en termes de « je m'attaque à une école et j'en fais un gros chantier ». Il peut y avoir des interventions utiles et non massives sur chacune.

Cela étant pour répondre à la question telle que posée :

Fontaine Grelot : le mode de construction n'en fait pas une école confortable. Un projet existe, même si nous ne le connaissons pas réellement, pour ne pas perdre le travail lancé il faudra l'étudier finement ; d'autant qu'il s'accompagne du projet de dés-imperméabilisation de la cour ce qui est évidemment une idée que nous portons.

Pierre Loti : une école assez mal née, posée sur un trop petit terrain. Les préemptions des maisons voisines qui entrent dans le domaine public peuvent être une opportunité pour gagner en espace. Des travaux restent nécessaires (remplacement des WC maternelle).

Vii Sécurité autour des écoles : Quel plan d'actions comptez-vous mener quant à la sécurité aux abords des différentes écoles de la ville : piétons, cyclistes, voitures. Quelle stratégie appliquerez-vous quant à la sécurité (intrusion, etc.) des écoles de la ville (hauteur des grilles, portails, cours partagées avec les espaces verts ?) ?

LVEP : Le trajet pour aller à l'école, que l'on soit seul ou accompagné doit être un moment de détente, de liberté et de convivialité. Sur une école comme République, on estime que plus de trois-quart des enfants viennent à pied ou à vélo, et il est indispensable de sécuriser leurs trajets. Ainsi, nous privilégierons les rues scolaires (ou encore rue aux écoles) ; nous sanctuariserons les trottoirs et apaiserons le trafic aux abords des écoles. Concernant les intrusions, c'est un point à étudier école par école en lien avec toute l'équipe éducative.

- **Ecole République :** nous renforcerons la rue aux écoles existantes, en étendant les horaires à toutes les sorties du soir, et en étudiant sa piétonisation complète,
 - **Ecole P. Loti et collège E. Galois :** la piste cyclable sur le trottoir Nord est mal conçue et donc dysfonctionnelle. Nous travaillerons avec le CD92 et VSGP pour la reconstruction d'une piste en bordure de voirie, pour séparer et donc sécuriser les flux piétons et vélos. Nous étudierons comment faire respecter les limitations de vitesse et les priorités piétons sur cette route départementale.
 - **Fontaine Grelot :** nous étudierons des dispositifs de rue aux écoles, et étudierons le réaménagement du carrefour Avenue du petit Chambord ainsi que la liaison de l'Av Galois.
 - **Bas-Coquarts :** les enfants de maternelle sont accompagnés. Il faut étudier finement les besoins de sécurisation des abords de l'école.
- b. **Carte scolaire :** les effectifs des écoles de la ville sont disparates. Certaines écoles « se vident » et d'autres « débordent »... Un bus amène chaque jour des élèves du secteur du nord-ouest de la ville vers l'école Faïencerie pour favoriser la mixité sociale et l'équilibre entre 2 écoles élémentaires. Maintiendrez-vous cette spécificité ? et sera-t-elle déployée au sein d'autres écoles de la ville ?
- i. Quelle stratégie mènerez-vous quant à la carte scolaire ? Quelle implication des représentants de parents d'élèves sur cette thématique ?

LVEP : La carte scolaire a besoin d'être revue régulièrement pour prendre en compte les nouvelles constructions. Il est nécessaire de faire une analyse prédictive du nombre d'enfants par zone en prenant en compte les futures constructions (caractéristiques des logements, etc). Le travail de révision du zonage doit ensuite être travaillé avec la communauté éducative dont les parents d'élèves. C'est une nécessité afin qu'elle soit comprise et la plus apaisée possible. Lors de l'ouverture de l'école Pierre Loti, la réflexion fut menée, à la demande des parents d'élèves, pour assurer la mixité sociale : la résidence Normandie étant sur la zone élémentaire Pierre Loti et la résidence La Fayette sur Faïencerie avec le maintien du car.

- ii. Quelle stratégie mènerez-vous quant à la mixité sociale au sein de toutes les écoles de la ville ?

LVEP : Une partie de la réponse est dans notre texte ci-dessus. La révision réfléchie de la carte scolaire en lien avec la communauté éducative est une nécessité pour qu'elle soit comprise et acceptée par les familles. Veiller à la mixité sociale dans les écoles **sans stigmatiser un quartier**

La Ville en Partage (LVEP) – Réponses à l'association « Les Parents Associés (LPA) »°

est un véritable enjeu ; les échanges et l'écoute des associations de parents d'élèves devraient permettre des convergences d'idées.

Il est également nécessaire d'être extrêmement vigilant quant aux demandes de dérogation et doivent être acceptées que pour des répondre à des difficultés réelles des familles.

c. **Enfants à besoins particuliers**

i. Quelle stratégie d'inclusion comptez-vous appliquer ?

LVEP : Depuis la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005, la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le milieu scolaire ordinaire constitue en France un principe de droit. Cependant le parcours des familles restent souvent très complexe.

D'un point de vue accessibilité, la loi confie aux communes la responsabilité de l'accessibilité physique des bâtiments scolaires et des équipements sportifs et culturels pour les écoles. Nous ferons un point sur ce sujet école par école.

Le temps **trop long** de reconnaissance d'un handicap par la MDPH 92 est une question mise régulièrement l'ordre du jour par les conseiller.es départementaux de la gauche écologiste. En tant qu'élu.es municipaux nous travaillerons avec eux et déplorons le manque d'action du département et de son président.

Concernant l'accompagnement d'élèves en situation de handicap par des AESH nous ne sommes pas maîtres des décisions. Les groupes politiques de la gauche écologiste, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, ont porté à plusieurs reprises des propositions de loi afin que les personnels AESH puissent avoir **un véritable statut et un salaire digne** en lien avec leur travail et leur investissement. Ces propositions ont été à chaque fois rejetées et encore moins reprises par le gouvernement actuel.

D'autre part nous réfléchirons à l'accompagnement de ces enfants dans les activités périscolaires et extra-scolaires.

ii. La ville manque cruellement de praticiens (orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciens etc), quelle stratégie comptez-vous appliquer sur ces thématiques ?

LVEP : L'actuelle municipalité a lancé le projet d'une maison de santé que nous poursuivrons naturellement même si nous aurions plutôt étudié un centre municipal de santé (gestion municipale). Dans un premier temps nous travaillerons donc à ce que les praticiens pratiquent des tarifs sans dépassement d'honoraires. La venue des praticiens cités en exemple feront partie de la recherche que nous continuerons à mener en lien avec l'ARS par exemple. L'installation de jeunes praticiens dans des locaux neufs peut-être

d. **Apprentissage de l'allemand en école élémentaire** : L'apprentissage de l'allemand en CM1 et CM2 dépend de la mairie depuis plusieurs années. Un professeur était plus ou moins partagé entre plusieurs écoles élémentaires de la ville. Quel Bilan faites-vous de la mise à disposition de l'enseignant d'allemand des dernières années et quelle stratégie appliquerez-vous à court terme?

À noter, le collège E. Galois propose une section « bilangue » allemand et anglais pour 30 élèves de 6^e. Comment envisagez-vous de promouvoir ce dispositif pour inciter des futurs 6^e à envisager de s'y inscrire ?

LVEP : L'initiation à l'apprentissage d'une langue étrangère que ce soit anglais ou allemand est à poursuivre. De nombreux professeurs des écoles ont reçu une formation qui les habilite à ces enseignements. Sinon il est nécessaire de trouver un intervenant de qualité qui puisse assurer un nombre d'heures tel que validé avec l'éducation nationale. Pour faire connaître les différents enseignements et spécificités du collège Évariste Galois, il faut que les liens se fassent entre cet établissement et les écoles élémentaires en particulier entre le CM2 et la 6ème : visites respectives, rencontres entre enseignants collège-école mais aussi professeurs avec les CM2.

- e. **Intervenants dans les écoles de la ville :** Comptez-vous poursuivre les différents partenariats avec des intervenants variés dans les écoles de la ville ? (professeur de sport, le conservatoire, professeur de tennis, d'escrime, et autre) Quel programme prévoyez-vous pour faire bénéficier les enfants de toutes les écoles de la ville de ces intervenants.

LVEP : Naturellement OUI. De nouvelles conventions avec les intervenants cités ont été signées lors du dernier conseil municipal de la mandature., le 11 février 2026. Nous les avons naturellement votées. Selon les informations fournies, ce sont les enseignants des classes concernées qui se portent volontaires et déterminent la discipline sportive dont ils veulent faire bénéficier les enfants pendant 6 séances d'initiation. Ceci dit sous réserve de bonne information. Nous serons vigilants à ce qu'aucune école ne soit lésée ou à tout le moins qu'aucun enseignant désireux de bénéficier de ce dispositif ne soit écarté.

2. Cantine

- a. **Nous constatons depuis plusieurs années que la grille des tarifs de cantine proportionnée aux revenus des familles présente une « progression » très rapide et peut aboutir à des tarifs élevés voire très élevés pour certaines familles aux revenus relativement « moyens ».** Quelle sera votre stratégie quant à la grille des tarifs de cantine ? (Exemple souhaité de revenus par famille et tarif par repas)

LVEP : En tant que liste basée sur des valeurs écologistes et solidaires, une alimentation saine pour tous est au cœur de nos priorités. Ainsi la création d'une AMAP municipale solidaire est inscrite dans notre programme et un projet de ferme urbaine (potentiellement mutualisée avec d'autres communes) sera analysé avec beaucoup d'attention.

Un tel projet permettrait en particulier :

- d'offrir des paniers solidaires aux plus démunis,
- de créer un lien avec la dite ferme, et y organiser notamment des sorties scolaires pour reconnecter nos enfants et leur alimentation,

Plus spécifiquement sur les cantines, le projet de cuisine centrale (mal) initié à Fontenay-aux-Roses a été un échec, une perte de temps et d'argent, et la position d'observateur minoritaire qu'a prise la majorité sortante dans l'affaire montre le peu d'intérêt qu'elle a pour le sujet.

Nous avons pour ambition de relancer ce projet de cuisine centrale, en lien avec les communes avoisinantes, afin d'atteindre, voire de dépasser, les objectifs fixés par la réglementation en termes de proportion de produits durables et bios.

Dans l'attente de l'aboutissement de ce projet, nous engagerons des négociations avec les prestataires actuels pour permettre une mise en œuvre dans les meilleurs délais, par le biais d'avenants aux contrats en cours.

La Ville en Partage (LVEP) – Réponses à l'association « Les Parents Associés (LPA) »^o

Nous développerons une **restauration collective plus végétale** en augmentant la part des menus végétariens équilibrés. Cette évolution s'appuiera sur la formation des équipes, des recettes attractives et une réduction de la part de protéines animales, en privilégiant leur qualité lorsqu'elles sont servies. Elle sera incluse dans notre projet de cuisine centrale évoqué ci-dessus.

Concernant la tarification des cantines, nous analyserons les sujets sur interpellation des associations de parents d'élèves, pour que nul de ne se sente exclu de la cantine scolaire. La grille tarifaire peut évidemment être retravaillée en fonction du quotient familial afin d'avoir une plus grande progressivité.

- b. LPA a sollicité la Mairie actuelle pour obtenir la distinction sur les factures adressées aux familles des coûts repas / garde d'enfant afin de pouvoir faire bénéficier les familles d'exonérations d'impôt sur le revenu pour la partie « garde des enfants » (pour information, la ville de Sceaux le fait), quelle est votre programme sur ce sujet ?

LVEP : Si la ville de Sceaux a mis en place une telle facturation nous analyserons la mise en œuvre de cette possibilité à Bourg-la-Reine.

- c. **Contenu des assiettes :** quelle est votre stratégie ? (Programme et coût pour les familles) : contenu des assiettes, provenance des aliments, etc.

LVEP : En tant que liste basée sur des valeurs écologistes et solidaires, une alimentation saine pour tous est au cœur de nos priorités. Ainsi la création d'une AMAP municipale solidaire est inscrite dans notre programme et un projet de ferme urbaine (potentiellement mutualisé avec d'autres communes) sera analysé avec beaucoup d'attention. Un tel projet permettrait en particulier :

- D'offrir des paniers solidaires aux plus démunis,
- De créer un lien avec la dite ferme, et y organiser notamment des sorties scolaires pour reconnecter nos enfants et leur alimentation,

Plus spécifiquement **sur les cantines**, le projet de cuisine centrale (mal) initié à Fontenay-aux-Roses a été un échec, une perte de temps et d'argent, et la position d'observateur minoritaire qu'a prise la majorité sortante dans l'affaire montre le peu d'intérêt qu'elle a pour le sujet.

Nous avons pour ambition de **relancer ce projet de cuisine centrale**, en lien avec les communes avoisinantes, afin d'atteindre, voire de dépasser, les objectifs fixés par la réglementation en termes de proportion de produits durables et bios.

Dans l'attente de l'aboutissement de ce projet, nous engagerons des **négociations avec les prestataires actuels** pour permettre une mise en œuvre dans les meilleurs délais, par le biais d'avenants aux contrats en cours.

Le contexte urbain dans lequel nous nous trouvons rend plus difficile l'approvisionnement en produits locaux, nous mettrons donc l'accent sur les produits d'origine biologique dont nous comptons augmenter la proportion pour arriver à 50 % minimum en valeur en fin de mandat, plus tôt si possible.

Nous développerons une **restauration collective plus végétale** en augmentant la part des menus végétariens équilibrés. Cette évolution s'appuiera sur la formation des équipes, des recettes attractives et une réduction de la part de protéines animales, en privilégiant leur qualité lorsqu'elles sont servies. Elle sera incluse dans notre projet de cuisine centrale évoqué ci-dessus.

Nous favoriserons les **circuits courts** en adaptant les marchés publics pour permettre des commandes directes auprès des producteurs franciliens (allotissement, critères environnementaux

renforcés, option mieux-disant). Le projet de ferme municipale (*voir votre question 3*) pourra concourir en cours de mandat à couvrir au moins partiellement les besoins

Nous développerons une **restauration collective plus végétale en augmentant la part des menus végétariens équilibrés**. Cette évolution s'appuiera sur la formation des équipes, des recettes attractives et une réduction de la part de protéines animales, en privilégiant leur qualité lorsqu'elles sont servies. Elle sera incluse dans notre projet de cuisine centrale évoqué ci-dessus.

- d. **Prestataire de cantine** : Quelle sera votre stratégie en la matière ? Envisagez-vous de poursuivre avec le prestataire actuel et si oui/ non pourquoi ?

Voir notre réponse sur le point C) qui englobe cette question.

- e. **En cas de changement de prestataire comment les représentants de parents d'élèves seront-ils impliqués quant au choix ?**

LVEP : Oui il est nécessaire que les parents d'élèves soient consultés et participent aux choix et décisions qui concernent les enfants des écoles. Cela nous semble être une évidence.

- f. **Quelle stratégie en matière d'utilisation de contenants en plastique au sein des cantines (travail des agents de cantine et contenant de nourriture des enfants) ?**

LVEP : En tant que liste de gauche écologiste, nous sommes mobilisés **contre la prolifération** tous azimuts **du plastique**, et plus particulièrement sur la proposition de loi visant à garantir l'interdiction de la vaisselle en plastique dans la restauration collective

Les plastiques utilisés dans la restauration sont in fine ingurgités par nos enfants, aussi nous n'attendons pas le vote de la loi pour agir et proscrire son usage.

3. Périscolaire

- a. **Atsem** : Quelle sera votre stratégie quant au personnel des Atsem en Petite section, Moyenne section, Grande section au sein des écoles maternelles de la ville ?

LVEP : Les ATSEM sont des agents essentiels de nos écoles publiques. Leur présence dans toutes les petites sections est nécessaire et prioritaire. Les moyennes sections doivent pouvoir également en bénéficier, d'autant plus si la classe est chargée.

Les grandes sections peuvent être moins demandeuses de cette présence mais là aussi il faut associer les enseignants pour répondre au mieux à leurs besoins voire difficultés.

Les ATSEM doivent pouvoir bénéficier de formation comme tous les agents ; nous étudierons la possibilité d'évoluer vers une titularisation avec les contractuels qui souhaitent. L'idée est de fidéliser le personnel et de rendre le poste plus attractif.

- b. **Centres de loisirs maternels et élémentaires** : Quelle stratégie, quelle organisation, quelles activités, quels tarifs ?

LVEP : Il nous apparaît nécessaire de fidéliser le personnel périscolaire et notamment ceux des centres de loisir maternels et primaires. Des formations doivent être proposées afin qu'ils puissent évoluer ; la titularisation soit aussi être une possibilité envisageable pour les contractuels.

Quant à l'organisation et la stratégie il est là aussi essentiel d'analyser avec les familles et les associations ce qui répond aux besoins, ce qui ne fonctionne pas. ; ensuite le travail sera de trouver les réponses adaptées pour pallier aux manques éventuels.

Les tarifs en lien avec le quotient familial seront étudiés ; si une plus grande progressivité est à rechercher nous y travaillerons.

c. **Séjour dans des centres de vacances pour enfants** : Des séjours en centres de vacances étaient proposés à certaines familles, à prix réduit, précédemment. Quelle sera votre politique en la matière ?

Favoriser le départ en colonies des enfants des familles modestes est dans notre programme. De même nous étudierons et favoriserons le départ des familles modestes dans des centres de vacances. Bourg-la-Reine ne dispose pas de centre de colonies de vacances, ni de résidences dans des zones de villégiature, à destination de ses habitants. Il faut donc travailler ce sujet autrement, avec un accompagnement et des aides pour le droit aux vacances pour toutes et tous.

4. Adolescents et pré-adolescents

a. Centre de loisirs périscolaire pour pré-adolescents : Quelle stratégie, organisation et activités , pour quelles périodes ?

LVEP : Nous avons eu de nombreux retours sur l'absence de structures d'accueil et de lieux conviviaux qui permettent aux pré-ado de se retrouver.

Bourg-la-Reine a vendu il y a quelques années le centre de la Ronce, en proximité de Marcoussis. C'est un lieu rempli de souvenirs pour tous les enfants, pré-ado qui y sont allés pour une journée ou davantage car il avait même été utilisé comme colonie de vacances.

Un travail de réflexion est à mener pour mutualiser avec d'autres villes des départs en colonie de vacances avec des tarifs abordables pour tous.

b. Hors du centre de loisirs périscolaires pour préadolescents, quel programme comptez-vous mener en direction des jeunes préadolescents ou adolescents ?

LVEP : Dans notre programme nous portons le projet d'une Maison des Associations et des Initiatives Citoyennes (MAIC) qui sera un lieu de vie qui inclura un café associatif, un Fab-Lab, des salles de réunion, pour favoriser les rencontres, les échanges, et la créativité. **Un Espace Jeune y sera conçu** comme un espace de liberté, où les jeunes pourront s'ouvrir à la culture, se former, et travailler. La MAIC encouragera la coopération entre générations et acteurs locaux, et renforcera la solidarité, l'inclusion et le dynamisme de la ville.

c. Nous constatons dans nos rues, de plus en plus régulièrement, de nombreuses bouteilles de protoxyde d'azote (souvent le matin) déposées par des jeunes consommateurs pendant la nuit. Quelle réponse comptez-vous donner à cette tendance ?

LVEP : La consommation récréative de protoxyde d'azote, détourné de ses usages originels, est devenue un phénomène malheureusement répandu et qui présente certains dangers.

La prévention est le premier moyen à mettre en œuvre auprès de jeunes consommateurs avec les établissements scolaires éventuellement. Une campagne pourrait être menée sur ce sujet en lien avec l'agence régionale de santé par exemple. Quant aux bouteilles qui traînent une réflexion est à mener pour trouver une solution adéquate. Au-delà des risques pour la santé, il n'est pas écoresponsable de jeter par terre les cartouches/bonbonnes de protoxyde d'azote après leur usage. Ces

La Ville en Partage (LVEP) – Réponses à l'association « Les Parents Associés (LPA) »°

matériaux se dégradent très lentement dans la nature et peuvent être consommés par erreur par les animaux environnants. Pour être correctement traitées, elles doivent être déposées en déchetteries.

5. Implication des représentants de parents d'élèves

Globalement, pour toutes les questions et thématiques ci-dessus, comment comptez-vous impliquer et consulter les représentants de parents d'élèves pendant votre mandat ?

LVEP : De manière générale, la base de notre méthode, comme dit en introduction, est d'écouter les acteurs avant d'agir : les associations de parents au même titre que les enseignants et les directeurs. rices seront consulté.es. Nous resterons à leur disposition pour des échanges constructifs lors de réunions lorsque ce sera nécessaire, en dehors des traditionnels conseils d'école.

Association Les Parents Associés (LPA) – 18 rue Varenque 92340 – Bourg la Reine

06 64 54 65 49